

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

=====

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi 28 juin, le conseil municipal de Saint-Eloy-les-Mines s'est réuni en salle du conseil, en Mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire en date du vendredi 21 juin 2024.

## Étaient présents :

M. PALERMO Anthony - M. BEAUSOLEIL Marc - M<sup>me</sup> DUBOISSET Jacqueline - M. LOUIS-FERANDON Jean-Jacques - M<sup>me</sup> GIDEL Gwladys - M. GRAND Bernard - M. KRAMARZ Patrice - M<sup>me</sup> HILLERE Maryvonne - M. JEROME Christian - M<sup>me</sup> SIMONET Catherine - M<sup>me</sup> CHEVILLARD Marlène - M<sup>me</sup> LOURDIN Marie-Christine - M<sup>me</sup> ROBIN Nathalie - M. LASSAUZET Bruno - M<sup>me</sup> JEAN Pascale - M. PERESSE Sébastien - M. BOILOT Cédric - M. JOUHET Christian - M<sup>me</sup> MERCIER Monique - M<sup>me</sup> POUMEROL Caroline - M. AUZEL Jonathan

## Étaient absents – excusés :

M<sup>me</sup> PERRONIN Maryse (procuration donnée à M<sup>me</sup> HILLERE Maryvonne) - M. PEYNOT Alexandre (procuration donnée à M<sup>me</sup> DUBOISSET Jacqueline) - M<sup>me</sup> SAINTIGNY Julie (procuration donnée à M<sup>me</sup> SIMONET Catherine) - M<sup>me</sup> ROCHE Valérie (procuration donnée à M<sup>me</sup> POUMEROL Caroline) - M. JAY Clément (procuration donnée à M<sup>me</sup> MERCIER Monique)

## Était absent :

M. RAVET Serge

M<sup>me</sup> Pascale JEAN a été élue secrétaire de séance.

## DCM 2024-03-29 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Après avoir rappelé les raisons du décalage de son examen, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2023 du budget principal sur la base des tableaux détaillés transmis aux élus avec leur convocation, en rappelant que ces chiffres ont déjà été largement débattus lors du Débat d'orientations budgétaires en mars, puis lors du vote du Budget primitif en avril et qu'ils ont également été discutés en détail lors de la Commission des Finances du lundi 24 juin.

Monsieur le Maire rappelle que ce report était indispensable afin de permettre la clôture des budgets annexes des zones ainsi que la reprise de leurs résultats dès cette année.

**Section de fonctionnement :**

Recettes	5 464 974,79 €
Dépenses	5 341 575,58 €
Excédent 2022 reporté	283 504,59 €
Résultat de clôture = excédent	406 903,80 €

**Section d'investissement :**

Recettes	3 294 068,39 €
Dépenses	2 432 752,52 €
Déficit 2022 reporté	657 938,64 €
Résultat de clôture = excédent	203 377,23 €

Conformément à la législation, Monsieur le Maire se retire avant le vote du compte administratif.

Monsieur le Premier Adjoint, président de séance en l'absence de Monsieur le Maire, soumet le compte administratif 2023 au vote du conseil municipal.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le compte administratif 2023 avec 18 voix pour, 6 voix contre (Groupe Saint-Eloy une autre vision), 1 abstention (Bruno LASSAUZET) et 1 personne ne souhaitant pas prendre part au vote (Cédric BOILOT)**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifié conforme

Le Maire,



Anthony Palermo